EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 056-215600313-20260210-D2026_1002_06-DE

Nombre de conseillers	
en exercice	23
présents	17
votants	17

L'an deux mille vingt-six , le 10 février à 20 h 00
Le Conseil municipal de la commune de CAMORS, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagné selon des rapports subséquents et adressée au moins 3 jours avant la présente séance s'est réuni en session ordinaire, à la mairie Place de la Liberté sous la présidence de Mr Claude JARNO

Date de convocation : Le 03 février 2026

Présents : JARNO Claude - CADORET Philippe – CORBEL Jean Jacques – DIGARD Jacky – FICHER Marie Berchmans – JAFFRE DANET Christelle - LE BOURDIEC Joël – LE GAL Barbara – LE HETET Martine - MARTIN Isabelle – MOIZAN DUDORET Sabrina – PRIGENT Marie - REPOSEUR Georges Henri - SIMON Nadine - TORTELLIER Erik – TRAIZET Mathieu- THILL Noémie

Absents ayant donné procurations :

Absents : BADOUAL Claudie – GARANGER Clémence - GUEZENNEC Bruno -LE GUEN Karine – NAYEL Christian –-LUCAZEAU Vincent–

Secrétaire de séance : MARTIN Isabelle. Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer

---

Délibération n° 2026-10/02-06

Validation du rapport annuel du mandataire de la SPL Energies AQTA

La SPL AQTA Energies, a pour objet de développer et porter des projets contribuant aux objectifs fixés par AQTA en matière de transition énergétique et écologique avec notamment le développement du bois énergie et des autres énergies renouvelables.

8 contrats ont été élaborés et signés pour la mise en œuvre de réseaux de chaleur, au travers de délégations de service public. Cela permet aux actionnaires de déléguer à la SPL les investissements et l'exploitation des équipements, en contrepartie de la vente de chaleur sur une durée de 30 ans.

La SPL totalise un chiffre d'affaires de 5,45 M€ d'investissements avec les contrats engagés, pour des livraisons des réseaux de chaleur fin 2026-2027.

D'autres projets sont à l'étude, dont 3 totalisent 11 à 15M€ à moyen terme.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **Article 1** : d'approuver le rapport du mandataire de la SPL AQTA Energies pour l'exercice 2024-2025 tel que voté par le Conseil d'administration d'AQTA le 28 novembre 2025

Pour extrait conforme
A CAMORS, le 10 février 2026

Le Maire,
Claude JARNO

La Secrétaire,
Isabelle MARTIN

MAIRIE de CAMORS (56)

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture ou sous-préfecture le :
Publié ou Notifié

« La présente délibération peut être contestée devant le Tribunal administratif de RENNES, situé 3 contour de la Motte 35000 RENNES ☎ 02 23 21 28 28, dans le délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de la légalité.